

# La Com'maire

Bulletin municipal de janvier 2019



## L'édito du maire

Tout d'abord, permettez-moi, en mon nom et au nom du conseil municipal, de vous adresser à vous et à vos familles nos vœux pour cette année 2019.

Nous adressons nos vœux les plus sincères à toutes celles et tous ceux d'entre vous qui luttent contre la maladie, nous leur souhaitons un bon et rapide rétablissement et un retour dans leurs foyers. Nous avons aussi une pensée profonde pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2018.

**L'année 2018**, comme je vous l'avais annoncé, a été une année de chantiers importants qui ont modifié profondément et durablement notre beau village. Je tiens à remercier l'ensemble des entreprises qui ont travaillé sur tous ces chantiers avec rigueur et dans le respect des devis signés.

**2019** sera toutefois une année plus calme concernant les investissements qui vous seront présentés dans une prochaine Com'maire, une fois le budget voté.

Nous vous attendons nombreux pour les vœux du conseil municipal **le mardi 15 janvier** où nous fêterons ensemble l'arrivée de cette nouvelle année et accueillerons les nouveaux habitants autour d'un **apéritif dinatoire à partir de 18h30** dans la salle des fêtes rénovée. Encore mes meilleurs vœux et rendez-vous ce 15 janvier !

*Gérard Schivardi*

## Ouverture mairie

Votre mairie vous accueille :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h et 14h-18h
- le mercredi : 9h-12h.

## Listes électorales : inscriptions prolongées

La nouvelle législation repousse du 31/12/18 au **31/03/19** l'inscription sur les listes électorales. Les retardataires peuvent donc en bénéficier et se rendre en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour se faire inscrire.

## Solidarité

La municipalité a fait un don de 1000 euros à l'association Aude Solidarité pour aider les communes sinistrées par les inondations de fin d'année. Elle a également reçu des dons de fourniture d'un collège près de Toulouse qu'elle se charge de redistribuer aux écoles inondées de l'Aude.



Le maire Gérard Schivardi et le conseil municipal vous invitent à **la cérémonie des vœux du nouvel An mardi 15 janvier à 18h30** dans la salle des fêtes rénovée.

L'occasion aussi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants !

*Suivie d'un apéritif dinatoire*

## Retour en images sur décembre



**Les 3 platanes** situés en bordure de la route départementale, face au portail du Midi, ont été supprimés. Leurs racines avaient fini par soulever la chaussée côté voirie, mais aussi du côté des maisons voisines. Élagage de la ramure, abattage puis essouchage par grignotage : le chantier a duré deux jours et a été conduit par une entreprise pour le compte du **Département de l'Aude**. La municipalité réfléchit à un **aménagement paysager** sur la petite partie communale.



Dans le cadre de la commémoration du **centenaire de la guerre de 14-18**, les élèves de CM de Pouzols et de Mailhac ont pu découvrir et observer un obus décoré par un Poilu dans les tranchées : un objet de mémoire, aimablement **prêté par un Mailhacois**, Bernard Picavet.

L'entretien du **champ d'expansion des crues** situé en **coeur de village** a été réalisé par un agent et du matériel mis à disposition par la **commune de Pouzols-Minervois**, dans le cadre de la convention signée cet été. Une première opération avait été menée sur l'entretien des chemins de vignes et a été renouvelée il y a quelques semaines, pour celui du champ d'expansion. Cette **coopération** gagnante-gagnante permet aux communes d'améliorer le service rendu aux administrés tout en optimisant l'utilisation du matériel.



Les élèves de Mailhac et de Pouzols ont offert un **Noël en chansons** aux parents. Chants en français, en anglais, pour célébrer les fêtes comme pour appeler la paix : les enfants se sont produits dans un décor XXL signé par l'ALAE, avant d'accueillir le Père Noël et sa hotte emplies de surprises.

En coulisses, les « lutins » de l'association Parenfants étaient à la manœuvre (photo), dans la bonne humeur !

## L'église a rouvert le 30 décembre



Après 6 mois de travaux, l'église rénovée a accueilli sa première messe communautaire le dimanche 30 décembre. Les paroissiens ont pu découvrir le résultat de la rénovation intérieure : **les plafonds** blancs et rehaussés apportent de la luminosité, les **murs en pierres apparentes** laissent affleurer l'histoire du bâtiment (portes, escalier, cheminée...) tandis que **le sol en béton ciré** contribue lui aussi à redonner son aspect originel à l'église datant du Ve siècle. **L'installation électrique et l'éclairage** ont eux aussi été refaits à neuf et valorisent les tableaux, statuettes et les chapelles colorées. Coût du chantier : 90 000 euros, financés par la commune et plusieurs dons de la population. Après la réfection de la toiture, de la façade et de l'intérieur, il ne reste

donc que **le chœur** dont les décorations sur fond de bleu intense, pourraient être restaurées à l'avenir. **Et l'horloge ?** Sa mise à l'heure exacte requiert les compétences d'un horloger (budget 2019).



## Le nouveau cimetière réalisé

Le bâti du nouveau cimetière est achevé. Il propose **54 emplacements** - sur caveau uniquement -. Conformément à la réglementation, le site est doté d'un ossuaire, d'un jardin du Souvenir et d'un caveau communal en cours de réalisation. Un **columbarium de 12 cases** a été installé et le portail arrivera dans les prochaines semaines. Le site bénéficiera d'un **aménagement paysager** : arbustes autour du site et plantation d'oliviers près du parking pour intégrer cet équipement dans le paysage. À noter que ce site pourra au besoin **être agrandi** vers l'arrière de la parcelle, propriété communale.



### Concession

Perpétuité : 1 000 €  
50 ans : 1 800 €  
15 ans : 2 600 €

### Columbarium

Perpétuité : 1 000 €  
50 ans : 1 600 €  
15 ans : 2 000 €

## Encombrants : nouvelle organisation

Le saviez-vous ? L'apport d'encombrants en déchetterie par les habitants est gratuit, mais le dépôt par les communes est payant (au titre de la Redevance spéciale du Grand Narbonne). Au regard du coût, le conseil a décidé de réserver l'enlèvement des encombrants aux habitants ne pouvant se déplacer (personnes âgées, sans véhicules, etc.). Il leur suffit d'appeler en mairie pour s'inscrire. Pour tous les autres habitants, le tarif proposé est de 30 euros par camion et par foyer.  
Rens. : 04 68 46 13 13.

## Mailhac « Terre saine »

Mailhac a obtenu le **label national Terre saine** pour sa gestion de la voirie et des espaces verts sans produit phyto. La commune va au-delà des exigences de la loi en gérant également le cimetière et le stade sans pesticide.

## 1er janvier : Zéro phyto pour les particuliers

Depuis le 1er janvier 2019, les produits phyto ne seront plus en vente libre dans les magasins pour les particuliers. N'hésitez pas à consulter la mairie.

## Mentions légales

Bulletin municipal de la commune de Mailhac.  
Responsable de publication : Schivardi Gérard. Réalisation : commission communication.  
Impression : tiré à 270 exemplaires, en mairie, avenue du Pont-Neuf 11120 Mailhac.

# Rénovation de la salle des fêtes



Après avoir accueilli le **mobilier de l'église** durant les travaux, la salle des fêtes communale a elle aussi retrouvé une seconde jeunesse. Avec l'aide d'artisans et des employés communaux, plusieurs améliorations ont été apportées suite à la réfection du toit l'an dernier : **isolation thermique**, réfection des **plafonds** et de l'éclairage (**LED**), **isolation phonique** du mur mitoyen avec l'habitation voisine, agrandissement de **l'espace cuisine** et pose d'un équipement pour bénéficier de **l'eau chaude** (sans réservoir), réfection des peintures **des murs**, reprise de l'installation électrique et

remplacement des **2 chauffages** anciens (et bruyants) en fond de salle. Une réalisation (27 102 euros TTC) à découvrir lors de la **fête locale** les 11 et 12 janvier ou lors des **vœux de la municipalité le 15 janvier** prochain !

La municipalité remercie les associations de leur compréhension ces derniers mois.



## Fête du village les 11 et 12 janvier !

Les bénévoles du Comité des fêtes vous invitent à participer à la fête locale les 11 et 12 janvier. Ouverture des portes à 21h et accueil par les bénévoles dans la salle des fêtes rénovée !

Venez nombreux !

**11 & 12**  
JANVIER **MAILHAC**

**FÊTE LOCALE**

VENDREDI 11  
**DISCOVERY**  
**CÈCÉ JUSTADREAM**  
**MAT FRAPADING**

SAMEDI 12  
**LE PEUPLE DE L'ORB**  
**LAS MOSENHAS**  
**KV GOMEZ**